

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 50. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Août 1883.

BULLETIN

Voici en quels termes un républicain de bonne et forte trempe, M. Edmond Magnier, directeur de l'Événement, vient de flétrir dans cette feuille la nouvelle loi sur la magistrature:

« Vous conférez au gouvernement, dit M. Magnier, le soin de prendre dans tout le personnel autant de têtes que vous faites disparaître de sièges. C'est donc 857 magistrats que vous livrez au cabinet Ferry. Il les prendra où il voudra, sans contrôle, sans justification, à la manière de ces satrapes d'Orient qui font couper les cous qui leur déplaisent. A quoi se connaîtront les victimes marquées pour l'échafaud? Quel recours auront-elles? Qu'est-ce que ce remuement qui va troubler tout le corps judiciaire, d'un bout de la France à l'autre, sous prétexte que 857 juges étant supprimés, il y a lieu de rémunérer 857 personnes? Est-ce que la République devrait aveuglément abandonner une aussi redoutable tâche à un ministre absolument décidé à faire de l'application de cette loi une machine de corruption et de pression électorale? Nous descendons jusqu'à l'inconscience. Nous livrons tout, sans réserve, à l'arbitraire.

« Et pourquoi? Qu'arrivera-t-il quand vous aurez fait à la diable ce triage, dont le garde des sceaux, quel qu'il soit, n'aura pas rendu compte au Parlement? Avez-vous fixé le sort de la magistrature? Avez-vous révisé les juridictions, délimité les compétences? Avez-vous rendu la justice moins lourde aux pauvres, plus éclairée, plus expéditive? »

« L'aurez-vous entourée de garanties qui la mettent à l'abri du soupçon? Lui aurez-vous insufflé un esprit nouveau, démocratique? »

« Non, vous n'aurez rien fait de tout cela.

« Cette prétendue épuration, vous serez forcés de la recommencer toujours... Vous reconnaissez qu'il vous faudra changer les bases du personnel et de l'organisation actuelle. A quoi bon dès lors votre loi provisoire? Vous n'aurez, sachez-le bien, décrétoché cette perturbation générale que pour placer, pendant trois mois, la magistrature et la justice en France dans les mains douteuses de spéculateurs et de rebouteurs politiques qui, pour décapiter 857 magistrats déplaissants, mettront la magistrature tout entière sens dessus dessous.

« C'est de l'aberration mentale. C'est un crime contre la liberté. C'est une trahison de la République au profit de l'arbitraire le plus monstrueux. »

Si un journal conservateur se fût permis un tel jugement, de telles épithètes, on crierait à l'exagération, à la fausseté. Venant des républicains eux-mêmes, cette protestation, cette réprobation indignée contre l'acte que viennent de commettre les deux Chambres n'en expriment que plus haut la honte et le danger.

Que la France se sauve en votant mieux dorénavant.

Extrait de la correspondance Saint-Chéron:

« Les chefs de l'extrême gauche ont manifesté publiquement un vif mécontentement contre le ministre de la guerre, qui refusait de faire à la tribune les déclarations promises contre les conventions au point de vue militaire. On en conclut à une rupture entre M. Thibaudin et ses protecteurs de l'extrême gauche. C'est une erreur; ceux-ci sont trop heureux d'avoir la main sur le ministère de la guerre pour briser leur instrument.

« On n'est pas sans quelques préoccupa-

tions, au ministère de la marine, sur les développements que peut prendre l'expédition du Tonkin. Il ne semble pas douteux que la Chine vienne au secours de l'empire d'Annam. Ce serait déjà chose fâcheuse, à cause des millions que nous coûterait alors l'expédition, mais ce qui est plus grave, c'est qu'on ne sait pas si la Chine agit de son propre mouvement, ou si elle n'est pas poussée par l'Angleterre, dont l'intérêt évident est de ne pas laisser notre influence se développer dans l'Indo-Chine. C'est là le côté inquiétant de la question.

« J'appelle votre attention sur un article de la Presse de Vienne, concernant l'avenir du gouvernement républicain qui compromet nos destinées nationales.

« Le journal autrichien prédit la banqueroute de la République française, « minée dans sa base par une irrémédiable crise commerciale, industrielle et budgétaire. » En même temps il constate que l'Allemagne s'enrichit autant qu'autrefois la France, depuis que Bismark l'a dotée d'un régime douanier ultra-protectionniste, et il affirme avec une sorte de joie que la situation faite à la France ne lui permet pas de se sauver jamais de la ruine par l'application d'un régime commercial du même genre.

« La Presse prétend encore que le désarment est l'unique ressource de la France pour arrêter sa décadence commerciale et financière et finalement sa ruine politique. Il est utile de noter ces observations de l'étranger.

« On me signale de Buda-Pest les efforts faits par les Allemands pour attacher à leur cause les populations slaves et les exciter contre la Russie. L'Allemagne convoite depuis longtemps les provinces polonaises sur lesquelles la Russie a étendu sa domination. On me dit notamment que les préoccupations sont constamment tournées vers le moment où, pour une cause imprévue, les deux nations en viendraient aux mains. Ces agissements se font sur une vaste échelle.

« Un autre journal de Vienne déclare que c'est par le canal de Suez que la Républi-

que française périra fatalement dans une guerre avec l'Angleterre. »

Chronique générale.

Les conventions conclues avec les Compagnies de chemins de fer auront pour résultat de faire exécuter par les Compagnies la plus grande partie des travaux de chemins de fer.

Il restera à l'Etat à construire les lignes de son propre réseau et à achever les travaux des ports, canaux et voies navigables.

Le personnel administratif et technique attaché à ces travaux va pouvoir, par le fait, être diminué pour 1884. Voici quelle sera désormais sa composition:

2 inspecteurs généraux des ponts et chaussées de 1^{re} classe et 7 de 2^e classe.

5 ingénieurs en chef des ponts et chaussées de 1^{re} classe et 5 de 2^e classe.

40 ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées de 1^{re}, 40 de 2^e et 5 de 3^e classe.

7 sous-ingénieurs.

68 conducteurs principaux des ponts et chaussées.

748 conducteurs de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe.

4,000 employés secondaires de 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e classe.

La dépense que nécessitera ce personnel ne sera plus que de 3 millions 1/2.

Les conventions permettent, en effet, de supprimer 10 emplois d'ingénieurs en chef, 45 d'ingénieurs ordinaires, 3 de sous-ingénieurs, 400 de conducteurs des ponts et chaussées et 500 d'agents secondaires.

M. Jules Grévy, accompagné de M^{re} Grévy, de M. et M^{re} Wilson, de M. Fournier et Cance, a fait avant-hier soir une entrée peu majestueuse dans sa bonne ville de Mont-sous-Vaudrey.

Le maire, courtisan maladroit, a adressé au Président de la République ce petit compliment de bienvenue:

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PIETER VANDAEEL

Le dimanche, Jakob se hasardait parfois à venir à Kerantrech, c'est-à-dire il y venait les premiers temps, quand il n'avait pas encore trouvé de camarades. Quand il en eut, il se laissa emmener par eux, et il se donna pour excuse qu'il n'était déjà pas si bien reçu chez ses cousins, et que ce serait un bon débarras pour eux s'il ne retournait plus les voir. Pourtant il ne pouvait pas dire qu'on le reçût mal; Pieter, pour ne pas contrarier Marie, s'efforçait de lui faire bon visage, et Marie n'avait pas besoin de se contraindre pour être prévenante et aimable avec lui.

Elle causait avec lui, elle lui racontait sa vie à elle, elle lui parlait de grand-mère Vandael, qui était si bonne qu'elle lui avait tout à fait remplacé sa mère; elle lui racontait comment grand-mère Vandael était tombée malade, combien de temps elle avait languie, et comment elle, Marie, avait dû devenir de bonne heure une ménagère sérieuse et une garde-malade en même temps. Puis elle disait son chagrin de ce que ses soins n'avaient pas pu empêcher sa grand-mère de mourir, la tristesse de

Pieter quand ils s'étaient trouvés seuls, et sa bonté pour elle.

— Voyez-vous, cousin Jakob, un père comme lui, il n'y en a pas; il restait toujours avec moi tout le temps qu'il n'était pas à son ouvrage; il me promenait, il me faisait causer, il était bon comme on n'est pas; et il y a tant de pères qui laissent leur fille toute seule à la maison et qui s'en vont s'amuser sans s'inquiéter d'elle! oui, et même qui vont boire au cabaret et qui rentrent ivres après. Leurs pauvres filles sont bien malheureuses; je ne sais pas si elles peuvent aimer des pères pareils; moi, je ne pourrais pas, je suis habituée à en avoir un si bon!

Jakob l'écoutait, la confusion dans le cœur: il se souvenait d'avoir été pour ses enfants, pour sa femme, un de ces hommes que Marie n'aurait jamais pu aimer.

— Oh! s'ils pouvaient revivre! si je pouvais la retrouver! pensait-il, comme je tâcherais d'être tout autre que ce que j'étais!

Mais le passé était bien passé; et le lendemain, Jakob, que personne n'attendait dans le pauvre grenier qu'il avait loué à la Poulie d'Or, retournerait au cabaret avec les camarades; et son trésor, le sac qu'il enfermait dans sa pailasse, selon l'usage des gens qui ne possèdent rien d'analogue à un coffre-fort, diminuait plutôt qu'il n'augmentait.

Au lieu de s'en prendre à lui-même, il commençait

bientôt à trouver que ses journées n'étaient pas assez payées; il y en avait bien d'autres qui pensaient comme lui, et ses plaintes trouvèrent de l'écho.

Mais un des habitués du Mouton à cinq pattes l'écouta avec un sourire singulier, et le suivit quand il sortit. Une fois dans la rue, il passa son bras sous le sien.

— Mon brave, lui dit-il, au lieu de clabauder contre l'administration, qui ne te donnera pas un sou de plus et qui te mettra à la porte, tu ferais bien mieux de te taire et de chercher de petits profits... tu en as sous la main, et tu ne les vois pas! Je te croyais un garçon intelligent.

— Quels profits? on voit bien que vous ne travaillez pas dans le port, vous, Gambart. Il n'y a pas de profits à y faire, pas de pourboires, rien! on a sa paye le samedi, et c'est tout.

— Oui, oui, je sais bien... Mais j'y ai connu de braves garçons qui savaient s'y faire de bons petits profits... avec mon aide... et nous partagions les bénéfices, bien entendu!

— Ah! je ne sais pas, moi! Parlez plus clairement si vous voulez que je comprenne.

— Aussi clairement que vous voudrez: il y a dans le port quantité de choses qui se perdent... ou qui pourraient se perdre; vous les prenez pour leur donner une destination. Oh! je sais bien qu'on fouille les ouvriers à la sortie du port; mais

je vous fournirai les moyens de tout faire passer. Vous n'avez pas idée des rentes qu'on peut se faire avec des clous, des morceaux de cuivre, des bouts de cordes, des poignées de filasse, etc., etc... Vous avez peur? Bah! avec de la prudence, on n'est jamais pris: un bon garçon comme vous, je ne voudrais pas le faire renvoyer à Cayenne. Vous y réfléchirez; je vous expliquerai comment on s'y prend, et vous verrez qu'il n'y a pas le moindre danger. Au revoir, camarade!

Gambart s'éloigna, et Jakob s'enfuit dans son grenier, la tête bouleversée. Le mal l'attrait: qu'avait-il donc retiré de ses essais de conversion? Les honnêtes gens le traitaient comme une brebis galeuse; son cousin lui-même... Le souvenir de Marie traversa son esprit.

— Pauvre petite! pensa-t-il, il n'y a qu'elle qui ait été bonne pour moi!

Il s'endormit en se demandant quel pouvait bien être le plan de Gambart; et il rêva qu'il lui faisait passer des vaisseaux tout grésés par-dessus les murs d'enceinte, et que Marie pleurait et cherchait en vain à l'arrêter.

XI. — UNE LETTRE.

Gambart n'était pas un ouvrier de l'arsenal: aussi Jakob ne put pas le voir de toute la matinée. Quand la cloche sonna le dîner, il sortit des premiers, avec l'intention d'aller le trouver et de

« Monsieur, nous venons honorer en vous un enfant de la commune qui, par ses vertus, ses talents, son mérite, est arrivé à la plus haute dignité que notre Etat démocratique réserve à ses serviteurs les plus dévoués.

« Nous venons saluer le gardien vigilant de notre chère République, à la fondation de laquelle vous avez tant contribué. Nous venons vous donner l'assurance que ce gouvernement n'a pas démerité, qu'il possède notre confiance la plus entière. »

M. Jules Grévy a dû être très-flatté de cette assurance, en même temps qu'il a dû éprouver quelque surprise en entendant parler de ses vertus.

Il a répondu modestement :

« Messieurs, je vous remercie de la déférence que vous avez pour moi, ainsi que de l'empressement que vous mettez à me recevoir.

« Vous connaissez tous l'attachement et le dévouement que j'ai pour cette commune; vous savez que j'ai toujours fait tout ce qui était utile pour sa prospérité. Je continuerai à vous prouver combien je vous suis attaché. J'aime toujours à revoir mes compatriotes.

« J'espère venir au milieu de vous l'année prochaine en chemin de fer. »

Quoi! Pas un mot sur « la chère République »! Au fait, l'éloge de la « chère République » a été avantageusement remplacé par l'annonce du chemin de fer.

Quel homme pratique, ce M. Jules Grévy!

MM. le professeur Drasche et le docteur Mayr adressent la note suivante à l'Union :

« Dans ces derniers temps, nous sont arrivés, de nuit comme de jour, de toutes les parties de la France et de tous les rangs de la société française, des lettres et télégrammes contenant les avis et les conseils les plus désintéressés et les plus bienveillants, touchant le traitement de la maladie de M. le comte de Chambord.

« Nos incessantes occupations professionnelles ne nous laissent malheureusement pas le temps de répondre à cette nombreuse correspondance, qui témoigne, d'une manière bien touchante, de l'attachement, de l'intérêt et du dévouement qu'inspire notre auguste malade.

« Mais, en présence d'une démonstration si éclatante et si universelle, il est de notre devoir de déclarer publiquement que tous ces avis, conseils et indications, ont été pris par nous en considération dans nos consultations médicales. »

Vienne, 2 août 1883.

D^r ANTOINE DRASCHE,
Professeur de médecine pratique
à l'Université de Vienne.

D^r THÉODORE MAYR,
Médecin en chef de l'hôpital
de Wiener-Neustadt.

Le fils de M. Clémenceau a obtenu, à l'Ecole Monge, à Paris, un premier prix

d'histoire sainte. M. et M^{me} Clémenceau assistaient à la distribution. Incident très-remarquable.

AFFAIRES DU TONKIN.

Nous n'avons de nouvelles du Tonkin que celles que nous apportent les journaux de Londres.

D'après une correspondance de Hong-Kong adressée au *Standard*, une reconnaissance a eu lieu dans la direction de Sountay. Les Français ont reconnu que cette position était parfaitement fortifiée. Une batterie de canons commande le fleuve. On s'attend à un combat acharné avant que cette position soit enlevée. Les troupes françaises se trouvent déjà maintenant à Hanoi, et il est probable qu'une action décisive aura lieu bientôt. L'armée tentera d'entourer et de faire prisonniers les Pavillons-Noirs, tandis que la flotte attaquera Hué. Quelques-uns des canons pris à Nam-Dinh portent la marque des arsenaux anglais.

Dans les districts frontières entre la Chine et le Tonkin, l'attitude de la population devient de plus en plus hostile aux étrangers. Des biens appartenant à une maison anglaise ont été saisis à Pakoi et le représentant de cette maison a été emprisonné.

On raconte que M. Challemel-Lacour aurait eu une entrevue avec le marquis Tsong, et notifié à celui-ci que la France réclamait le retrait des troupes chinoises massées sur la frontière du Tonkin.

Il convient d'ajouter que, d'après une correspondance du *Temps*, les forces qui assaillent Nam-Dinh ne prennent pas la peine de dissimuler leur origine chinoise. On sait, d'autre part, que, dans la victoire qu'il vient de remporter, le lieutenant-colonel Badens avait, en face de lui, des effectifs de l'armée régulière annamite. On voit que la lutte prend un caractère de sérieuse gravité, car il ne s'agit pas seulement des Pavillons-Noirs.

LA SÉDITION DE BADAJOZ.

Un prononciamiento vient de se produire à Badajoz, vieille ville espagnole à peu de distance du Portugal.

L'envoi de Madrid de 2,000 hommes a suffi pour mettre en fuite les troupes insurgées qui, ne trouvant aucun appui dans les populations civiles, ont franchi la frontière portugaise.

Il est très-probable, comme l'indique l'*Agence Havas*, que M. Ruiz Zorrilla, le chef le plus actif des républicains espagnols, est mêlé à cette affaire. Le soulèvement devait-il éclater à la fois à Badajoz et dans d'autres villes?

On peut présumer, tout au moins, que les chefs des insurgés pensaient qu'il en serait ainsi. Leur espoir semble avoir été complètement déçu : le télégraphe ne nous signale aucune autre tentative que celle qu'ils viennent d'essayer, et qui a si misérablement échoué.

présent, c'était fini : elle était morte, morte par sa faute, morte de misère, de froid et de faim, morte sans doute en la maudissant! Et son enfant? il était mort aussi, puisqu'on l'avait trouvée seule! C'était fini : Jakob Lemans ne tenait plus à rien; il n'avait plus rien à attendre, plus rien à espérer.

A quoi bon maintenant travailler? A quoi bon se priver? Les bonheurs des honnêtes gens n'étaient pas faits pour lui; n'y en avait-il pas d'autres, qu'il avait déjà connus, qui lui convenaient, qui l'aideraient à oublier? Pour se les procurer, il fallait de l'argent; eh bien, il en aurait!

Et il se leva pour aller trouver Gambart.

Comme il sortait, il entendit sonner la cloche du port : c'était l'heure de rentrer au travail.

Il eut un instant envie de manquer sa demi-journée; mais, d'après ce qu'il avait compris aux paroles de Gambart, ce serait dans le port qu'il aurait à travailler : il ne fallait donc pas risquer d'y perdre sa place; et il se dirigea à la hâte vers la porte.

Gambart était là qui le guettait, étonné de ne pas l'avoir vu venir plus tôt. Il l'arrêta au passage et lui dit tout bas ces deux seuls mots :

— Eh bien?

Jakob n'hésita pas : il était dans un de ces moments où l'homme se jette tête baissée dans le mal.

— Oui! oui! cent fois oui! cria-t-il. J'en suis! Quand commence-t-on?

Voici les dépêches de l'*Agence Havas* :

« Lisbonne, 5 août, soir.

« Suivant les renseignements fournis par les employés portugais du chemin de fer résidant à la frontière, l'insurrection militaire de Badajoz aurait éclaté la nuit dernière vers une heure en l'absence du commandant de place Moralès de los Rios, en ce moment aux bains de mer en Portugal.

« Le bruit court que la sédition a été énergiquement réprimée par les troupes envoyées de Madrid. »

« Lisbonne, 6 août, soir.

« Les derniers avis confirment que l'insurrection de Badajoz était dirigée par un colonel de cavalerie.

« Les insurgés avaient exposé sur le balcon de l'hôtel-de-Ville le portrait du roi Alphonse qui a été l'objet d'une manifestation hostile.

« Ce soir, à la tombée de la nuit, des soldats espagnols de toutes armes ont encore traversé la frontière et se sont présentés au gouverneur d'Elvas.

« Des nouvelles de source officielle annoncent que l'ordre est complètement rétabli à Badajoz. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 août.

Bourse très-ferme aujourd'hui. Les rentes sont particulièrement fermes : le 3 0/0 clôture à 80.77, l'amortissable à 82.25, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.35.

La Banque de France est stationnaire à 5,400. La Banque de Paris et des Pays-Bas cote 1,010 et 1,012.50. Le Crédit Foncier est très-demandé à 1,310 et 1,315. Les Obligations Foncières Nouvelles sont très-recherchées à 350.

Les chemins français sont bien tenus : le Nord à 1,907.50, le Lyon à 1,425, le Midi à 1,195, l'Orléans à 1,322.50.

Le Suez gagne quelques points à 2,585. L'Egypte Unifiée est très-ferme, elle s'élève de 365 à 368.75.

Les chemins étrangers sont sans changement : les Autrichiens sont à 672.50, les Lombards à 333.75, le Madrid-Saragosse à 440.

La Banque des Pays Autrichiens décline de 495 à 493.75.

La Banque des Pays Hongrois est sans transactions à 472.50.

Le Crédit Foncier Egyptien est à 572.50.

L'Italien 5 0/0 s'élève de 90.85 à 91. L'Espagne 4 0/0 extérieure n'a pas varié sensiblement. Le Turc 5 0/0 cote 10.80 et 10.85. L'Autriche 4 0/0 or est à 86.

On attend les meilleurs résultats de l'arrivée de M. Herbert Gladstone qui vient à Paris s'entendre avec M. de Lesseps au sujet du second canal de Suez. Son voyage, quoique n'ayant aucun caractère officiel, promet d'amener une solution.

Quant aux événements de Badajoz, il est fort probable qu'ils n'auront aucune suite.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient de décider, en vue des prochaines manœuvres d'automne, que les réservistes de l'infanterie qui amèneraient avec eux un ou deux chevaux de trait propres à faire un bon service, pourraient être chargés de la conduite des fourgons et recevraient une allocation de 5 fr. par cheval et par jour.

— Chut! chut! reprit l'autre en mettant un doigt sur ses lèvres : est-ce qu'on parle de ces choses-là tout haut? Viens ce soir au *Mouton à cinq pattes*, nous causerons et nous boirons bouteille : c'est moi qui régale. Je te présenterai des camarades qui seront enchantés de souhaiter la bienvenue d'un joli garçon comme toi.

Il n'en dit pas davantage, et lâcha Jakob en lui montrant la porte de l'arsenal.

Jakob entra et alla se mettre au travail; mais il ne fit guère de besogne cette après-midi-là : il avait trop de pensées en tête. Sa femme morte, ses bonnes résolutions envolées, ses projets, ses remords aussi; tout cela se mêlait et se confondait dans son esprit; et il souffrait, quelque effort qu'il fit pour ne pas penser.

Il revoyait les bagnes d'outre-mer, et un frisson lui passait dans le dos; alors il secouait cette pensée importune, et se disait :

— Bah! avec de l'adresse, on n'est jamais pris. J'aurai de l'argent, je pourrai me divertir; je suis las de cette vie de misère.

Le soir, quand la cloche sonna la sortie des ouvriers, il était décidé : il ne ferait pas attendre Gambart au *Mouton à cinq pattes*.

Cependant, Marie, ce jour-là, avait eu de l'ouvrage à reporter en ville; et, au lieu de s'en retourner tout de suite, elle avait résolu d'attendre Pieter Vandael, et aussi son cousin qu'on ne voyait

La septième direction du ministère de la guerre vient d'adresser aux directeurs du service de santé des corps d'armée une circulaire relative aux moyens à employer pour préserver les troupes, en cas d'invasion du choléra. Elle prescrit de désinfecter les chambrées avec une solution de sulfate de cuivre.

Par ordre ministériel, la *Marseillaise* sera jouée par les musiques militaires dans les circonstances suivantes :

Toutes les fois qu'un air officiel devra être joué; lorsque les régiments traverseront une ville; dans toutes les réunions présentant un caractère spécial de solennité (fête nationale, 4^e juillet), et dans toutes les circonstances où les musiques militaires seront autorisées à prêter leur concours, à toutes les cérémonies et fêtes publiques.

Les écoles de tir du Ruchard vont être chargées d'étudier une nouvelle cartouche, inventée par M. Delaunay, capitaine d'artillerie de marine. La balle unique des cartouches actuelles est remplacée par trois balles de poids et de forme différents. La résistance de l'air produit une action distincte sur ces projectiles et les disperse, à leur sortie du fusil, de façon à en former une gerbe. On arrive ainsi, sans augmenter le prix des munitions, à tripler l'effet produit dans un temps donné.

La commission de Versailles, qui a étudié les différents modèles d'armes à répétition, ne fera porter les études que sur des cartouches à deux balles, au lieu de trois que propose l'inventeur de ce ingénieux système.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Élections au Conseil Général.

Candidats :

CANTON DE DOUÉ.

M. BINEAU, ATHANASE,
Conseiller sortant, rééligible.

CANTON DE GENNES.

M. GRIGNON,
Conseiller sortant, rééligible.

Élection au Conseil d'Arrondissement.

Candidat :

CANTON DE MONTREUIL-BELLAY.

M. GUIONIS,
Conseiller sortant, rééligible.

INSTITUTION SAINT-LOUIS DE SAUMUR.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Charles Regnard, de Saumur, élève de l'Institution Saint-Louis, vient de subir avec mention honorable les épreuves orales de la seconde partie du baccalauréat ès-lettres.

Nous apprenons que M. le curé de Distré est traduit en police correctionnelle, à l'au-

le faire s'expliquer; mais il commença par passer à la *Poulie d'Or* pour voir s'il lui était arrivé des lettres.

Le facteur de la poste entra justement dans la maison en même temps que lui.

— Une lettre pour M. Jakob Lemans; c'est ici? dit le facteur.

Jakob prit la lettre, il la lut : cette lettre lui apprit que, quinze ans auparavant, une femme avait été trouvée morte au pied d'une meule de foin, près de la ferme des Doukin, sur la commune de Saint-Martin; cette femme n'avait point de papiers, mais elle portait à la main gauche un anneau de mariage à l'intérieur duquel étaient gravés les noms de Jakob Lemans et de Marie Verlingen. Cet anneau et l'acte de décès de la morte étaient à la disposition de la famille ou des personnes qui avaient fait rechercher cette femme.

Il sembla à Jakob qu'il venait de recevoir un coup de massue. Depuis qu'il avait vu, dans un intérieur paisible, soigné, qui donnait envie d'y vivre, Marie qui lui rappelait souvent sa femme dans son jeune temps, il s'était repris à souhaiter que sa Marie à lui ne fût pas morte.

Si elle vivait, il irait la retrouver; il implorerait son pardon, il tâcherait de le mériter; il travaillerait pour elle, et il s'efforcera de lui donner dans son âge mûr quelques jours heureux pour effacer un peu le souvenir de tant d'années de douleurs. A

plus guère à Kerantrech. Il ne restait plus que trois quarts d'heure, ce n'était pas bien long; et elle se promena le long du mur d'enceinte.

A cette heure-là, on ne rencontrait personne aux environs du port; Marie fut donc un peu étonnée de voir un groupe d'hommes, les uns assis, les autres couchés par terre, dans un petit taillis formé par des arbustes qui avaient poussé au hasard. Ils lui tournaient le dos et ne la virent point; mais le vent lui apportait le son de leurs voix, et elle saisit même cette phrase :

— Il nous fallait quelqu'un du port, et nous l'avons : Lemans est avec nous.

Lemans! ce nom la frappa; elle regarda curieusement le groupe, cherchant à deviner qui avait parlé. Elle ne le devina point; mais, en s'approchant encore un peu, elle saisit une partie de la conversation, et comprit qu'elle avait affaire à des voleurs et que Lemans avait promis de faire partie de la bande, et qu'il viendrait le soir au *Mouton à cinq pattes* pour les dernières conventions.

(A suivre.)

Guibollard reçoit un billet de faveur pour le théâtre.

Immédiatement, il écrit à une parente : « Je vous emmène ce soir, inutile de vous habiller; j'ai une baignoire. »

dience de vendredi prochain 10 août, par le procureur de la République, pour avoir enlevé les drapeaux qui avaient été apposés sur son presbytère le 14 juillet.

M. le curé de Distré avait déjà été poursuivi pour le même fait l'année dernière. Il y a deux mois à peine qu'il a été acquitté par la Cour d'appel de Poitiers, laquelle a reconnu, contrairement à la nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation, que le curé avait usé de son droit d'usufruitier du presbytère en enlevant ces drapeaux.

COURSES DE SAUMUR

Dimanche 12 et Mardi 14 août 1883.

HIPPODROME

Des prairies de Varrains et Chacé.

PRIX DES PLACES

Et Prescriptions diverses.

Les droits qui seront perçus à l'entrée de l'hippodrome, pour les personnes qui ne font pas partie de la Société, sont fixés ainsi qu'il suit, pour chaque jour de courses :

Droit d'entrée au pesage et de circulation sur l'hippodrome.....	45 fr.
Cavalier dans l'intérieur de l'hippodrome.....	5 »
Voitures à deux roues contenant trois personnes, y compris le cocher.....	10 »
Voitures à quatre roues contenant cinq personnes, y compris le cocher.....	15 »
Chaque personne en plus des chiffres énoncés ci-dessus.....	5 »

MM. les officiers étrangers à la garnison de la ville sont admis de droit, en uniforme, dans toutes les places de l'hippodrome et dans l'enceinte du pesage. Ceux de MM. les officiers étrangers qui ne seraient pas en tenue devront être porteurs d'une carte spéciale délivrée par la commission des courses.

Conformément au règlement, chaque sociétaire pourra, sur sa demande, avoir des cartes dont le prix est fixé à 5 fr. par personne, lesquelles cartes donneront entrée aux dames étrangères dans la tribune des dames des souscripteurs.

Il est expressément défendu à MM. les cavaliers de courir dans l'intérieur de la piste, dans la direction et dans le voisinage des coureurs.

Les voitures entrant dans l'hippodrome iront stationner à 3 mètres de la corde intérieure de la piste, faisant face aux tribunes. Il sera réservé un espace de 20 mètres pour placer les voitures de MM. le préfet, le colonel commandant l'École de cavalerie, le sous-préfet, le maire de Saumur et le président de la Société des courses. A part cette réserve, il n'y aura pas de privilège; les voitures se placeront dans l'ordre de leur arrivée.

Il est interdit à toute voiture de pénétrer dans l'intérieur de l'hippodrome avant l'ouverture, qui aura lieu une heure et demie avant la première course. Les voitures qui s'y seraient introduites seront obligées d'aller prendre rang à la suite des voitures déjà placées à l'entrée de l'hippodrome.

Les personnes munies de leurs cartes personnelles et nominatives, sociétaires ou souscripteurs, descendues de leur voiture dans l'hippodrome, ne pourront traverser la piste, pour aller dans les tribunes, que dans l'intervalle des courses.

Les voitures qui n'entreront pas dans l'hippodrome prendront à droite et iront stationner derrière les tribunes, à la place indiquée.

Les personnes à pied, qui ne voudront pas prendre place dans les tribunes, se tiendront autour de la piste; elles devront en être éloignées d'au moins 2 mètres.

Il est défendu d'amener des chiens dans la prairie; ceux qui y seront trouvés seront immédiatement mis en fourrière, et les propriétaires seront poursuivis conformément aux lois et règlements de police.

Il est expressément défendu d'entrer dans les prairies à regain qui environnent l'hippodrome.

Certifié conforme aux décisions de la commission des courses.

Le président : G. LE BRECQ.

FÊTES DE SAUMUR.

A l'occasion des Courses et du Carrousel, il y aura, comme les années précédentes, le

soir de chaque journée, en outre des représentations théâtrales, savoir :

Dimanche 12, Danses publiques et illuminations au Champ-de-Foire;

Lundi 13, Concert de la musique municipale, dans le Square du théâtre;

Mardi 14, Feu d'artifice de Ruggieri, tiré par M. Lardé.

SQUARE DU THÉÂTRE.

Musique Municipale de Saumur

Directeur : M. MEYER.

Concert du LUNDI 13 août 1883, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Le Réveil..... allégo.
2. Aurélie..... ouverture.
3. Après la guerre..... polka.
4. Tancredi..... ouverture.
5. Rêves de flammes..... mazurka.
6. La Fille du Régiment..... fantaisie.

Mercredi 15 août 1883,

TIR AUX PIGEONS DE SAUMUR

A 1 heure, Lawn Tennis Tournament.

Le vainqueur recevra un jeu de Lawn Tennis offert par le Cercle Saint-Hubert.

A 4 heures, Grand Tir aux Pigeons. — 5 pigeons à 25 mètres. — Entrée: 2 louis.

Le premier recevra une carabine Winchester et 30 0/0 sur les entrées.

Le deuxième recevra une boîte à cartouches et 20 0/0 sur les entrées.

Le troisième retirera son entrée.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MATHELIER, gérant du Cercle Saint-Hubert, à Saumur.

SAINT-GEORGES-CHATELAIN. — Dimanche soir, vers 8 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré à Saint-Georges-Châtelain, chez les époux Chicotteau, marchands d'épicerie, mercerie et rouennerie.

La femme avait posé sur son comptoir une chandelle qui a mis le feu à des balais de mil, suspendus au plafond, et qui n'étaient qu'à 55 centimètres seulement au-dessus de la lumière. La flamme s'est communiquée en un instant à des marchandises diverses, étoffes, dentelles, etc., et menaçait de prendre des proportions inquiétantes.

Heureusement que de nombreux voisins sont accourus; au risque de se brûler, ils ont jeté dehors les marchandises enflammées et ont empêché le feu de s'étendre davantage.

Le dommage pour l'immeuble est peu considérable, mais les pertes en marchandises s'élèvent à 4,500 fr. environ.

Le tout est couvert par une assurance à la Mutuelle du Mans.

SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES. — Lundi soir, vers 6 heures, le cadavre du jeune Vaucelle, qui s'est noyé samedi dans la Loire à Saint-Martin, a été retrouvé à Saint-Clément. Il a été retiré par le sieur Isidore Macé, vannier, au moment où le courant l'entraînait entre deux eaux.

ANGERS.

Six élèves de la Faculté catholique des lettres d'Angers viennent de subir avec succès les épreuves de la licence.

Trois d'entre eux ont obtenu des places brillantes: un a été reçu premier, un autre second, dans des Facultés de province; le troisième, M. l'abbé Lebargy, a été classé, en Sorbonne, second sur 70 candidats.

Deux élèves de la Faculté des sciences viennent aussi d'être reçus licenciés des sciences mathématiques: M. l'abbé Porcher, en Sorbonne, et M. l'abbé Mançais, à Toulouse.

C'EST TROP FORT!

Sous ce titre, on lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Les examens pour le certificat d'études primaires avaient lieu le 11 juin dernier au Louroux-Béconnais.

« Une élève d'une école laïque du canton avait complètement échoué pour ses travaux écrits et en conséquence elle n'avait pas été admise à l'examen oral.

« On n'y pensait plus guère lorsque le 1^{er} août cette enfant a reçu quand même son certificat d'études au grand étonnement de tout le monde.

« Seulement on a su depuis que cette jeune fille a quelque part une forte protection et qu'elle est laïque pur sang.

« Voilà bien de quoi dégoûter du certificat d'études que l'on patronne si haut.

« En vérité, il faut être en République pour voir des choses pareilles. Bientôt il suffira d'être républicain pour passer bachelier. »

TOURS.

Nous avons annoncé que M. Jules Delahaye, rédacteur en chef du Journal d'Indre-et-Loire, pose sans candidature pour le conseil général dans le canton de Tours nord. Dans sa circulaire aux électeurs, il se présente comme le candidat de tous les conservateurs résolus à mettre un frein aux gaspillages de toute espèce qui caractérisent l'administration des républicains; il leur dit en terminant :

« Messieurs et chers concitoyens,

« Le mandat que j'ai l'honneur de solliciter de vous est restreint à l'administration des deniers du département et à la répartition des impôts. Votre vote en ma faveur ne sera donc pas, à vrai dire, un vote politique.

« Toutefois vous estimerez sans doute, comme moi, qu'il doit être considéré par les hommes qui ont si mal géré vos intérêts comme un témoignage de méfiance et de réprobation. A quelque parti que vous apparteniez, autoritaires, libéraux, monarchistes, bonapartistes ou républicains désabusés, en votant pour moi, sans sacrifier plus que moi vos préférences politiques, vous protesterez non-seulement contre le gaspillage effréné qui nous conduit à la ruine, mais encore contre l'aveugle et haineux esprit de secte qui n'a rien respecté, ni nos libertés les plus anciennes, ni nos droits les plus légitimes, ni nos croyances les plus respectables, ni nos institutions les plus sacrées.

« Unis dans cette protestation, qui convient aux honnêtes gens de tout parti, vous serez plus forts qu'en demeurant divisés par des opinions politiques dont le premier triomphe doit être et sera la défaite de l'ennemi commun. Appuyé par tous, mon dévouement sera utile à tous: c'est ce que je désire et vous demande. »

On lit dans l'Indépendant, de Tours :

« Dans la journée de samedi, une bonne d'acide a fait explosion dans la fabrique de moutarde de M. Cartier. Un ouvrier, atteint par l'acide, a reçu à la figure des blessures assez graves. Transporté à la pharmacie L'hospitalier, le blessé y reçut les premiers soins; son état est assez grave; mais, d'après nos renseignements, ses jours ne sont pas en danger. »

NANTES.

On lit dans le Phare de la Loire :

« Samedi soir, vers dix heures, une personne de notre ville, passant seule sur le quai de la Fosse, non loin de la rue des Capucins, a été victime d'une véritable attaque nocturne, ayant le vol pour mobile.

« Un individu qui exercerait, nous dit-on, le métier de roulier, a saisi à plusieurs reprises cette personne à la gorge et l'a frappée au visage avec une brutalité inouïe, et de l'aveu de l'homme de l'art qui donne ses soins à la victime, il a fallu toute la vigoureuse constitution de la demoiselle X..., pour que cette agression n'ait pas eu pour elle de suites plus fâcheuses.

« La montre qu'elle portait lui a été volée.

« Plainte a été adressée au Parquet. L'enquête se poursuit; mais n'est-il pas étrange qu'à dix heures du soir, en face de la gare de la Bourse, la sécurité des passants ne soit pas mieux assurée contre de pareilles attaques ? »

Un avis vient d'être publié pour rappeler qu'il est interdit d'employer les garçons de douze à quatorze ans et les filles de douze à seize ans à trainer des fardeaux sur la voie publique.

Les garçons seuls de quatorze à seize ans sont autorisés à trainer des fardeaux sur la voie publique, à la condition que la charge ne dépasse pas 400 kilogrammes, véhicule compris.

Dans l'intérieur des manufactures, usines, ateliers et chantiers, les garçons et filles au-dessus de douze ans peuvent trainer des fardeaux; mais le trainage doit être effectué sur un terrain horizontal, et la charge ne pas dépasser 400 kilogrammes, véhicule compris.

Chemin de fer de Poitiers à Saumur

EN LIQUIDATION

Paris, 66, rue Caumartin. — Poitiers, 8, boulevard de la Préfecture.

AVIS

MM. les Actionnaires du chemin de fer de Poitiers à Saumur en liquidation sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 13 août prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hotel du Palais, à Poitiers, à l'effet :

1^o D'approuver les comptes de la Compagnie du 1^{er} janvier 1878 au 30 juin de la même année, conformément à la décision prise à l'assemblée du 17 mai 1878;

2^o D'approuver les comptes de la liquidation.

Le Liquidateur,

A. D'AYGUESVIVES.

Extrait des Statuts.

ART. 40. — L'assemblée se compose de tous les actionnaires propriétaires de cinq actions au moins. La liste en est arrêtée par les Administrateurs, de concert avec les Commissaires, huit jours avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée. Les actionnaires inscrits sur les registres de la Société, par suite du dépôt de leurs actions dans la Caisse sociale huit jours avant la confection de la liste, peuvent seuls y figurer.

Cette obligation du dépôt des actions n'est applicable qu'aux actions au porteur seulement. Les actionnaires propriétaires de cinq actions nominatives ou plus seront inscrits d'office sur la liste des membres de l'assemblée générale.

Il est remis à chaque déposant une carte d'admission. Cette carte est nominative et personnelle.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 12, Lundi 13 et Mardi 14 août,

Représentations données par

M^{lle} MARIE CHALONT

Artiste du théâtre des Variétés.

Dimanche 12, LA FEMME A PAPA; lundi 13, LA CIGALE; mardi 14, LA ROUSSOTTE.

M^{lle} Marie CHALONT jouera dans ces trois pièces.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — Théâtres, par Damon. — M. le contre-amiral Pierre, notice biographique, par X. — La voltige au manège, par H. Vernoy. — Revue scientifique, par le D^r E. Decaisne. — Le choléra en Egypte, par X. D. — Courrier du Palais, par M^r Guérin. — Evangéline, par Charles Frank. — De Calais à Aix-la-Chapelle, par R. Bryon. — Le Cacique, journal d'un marin, par Henri Rivière (suite). — Bibliographie, par Robert Vallier. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Rébus.

GRAVURES : Salon de 1883 : La Curieuse, tableau de M. Edouard Bertier. — M. le contre-amiral Pierre, commandant en chef la division navale de la mer des Indes. — Le fort de Tamatave, à Madagascar, bombardé par l'amiral Pierre. — Scènes de la vie militaire : la voltige au manège, dessin d'après nature, par M. Eugène Burnand. — Le choléra en Egypte (six dessins). — Beaux-Arts : Evangéline, tableau, par M. H. Luxmore. — Croquis de voyage de Calais à Aix-la-Chapelle (huit dessins). — Bob et Paulette. — Rébus.

Abonnements : un an, 21 fr.; six mois, 11 fr. » trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RENOY et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AOUT 1883.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de}	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de}	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de}	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé ^{de}
3 %	80 70	80 15	Est	747 59	756	Obligations.			Oblig. foncières 1879 3 %	452	450
3 % amortissable	82 25	81 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1427 50	1427 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	516	Est	359	361
4 1/2 %	111 50	114 55	Midi	1190	1190	1865, 4 %	516 25	515	Midi	357 75	357 75
4 1/2 % (nouveau)	100 35	100 05	Nord	1995	1990	1869, 3 %	398	397 50	Nord	366	366
Obligations du Trésor	504	503	Orléans	1325	1320	1871, 3 %	393	394	Orléans	360	360
Obligations du Trésor nouvelles	565	566 25	Ouest	792	795	1875, 4 %	512	513	Ouest	359 50	358 50
Bons de liq. départementaux	525	523	Compagnie parisienne du Gaz	1375	1370	1876, 4 %	511	510	Paris-Lyon-Méditerranée	365	361
Banque de France	5400	5400	Canal de Suez	2480	2465	Dép. de la Seine, emprunt 1857	527 50	527	Paris-Bourbonnais	361 50	364
Comptoir d'escompte	990	980	C. gen. Transatlantique	535	510	Bons de liq. Ville de Paris	527 50	527	Canal de Suez	566 50	568
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1307 50				Obligations communales 1879	455	453			
Crédit de France	22	22 50									
Crédit mobilier	360	345									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'État (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR												
Heures	Minutes	Matin	Soir	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct soir.						
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur	(départ)	6 15	9 00	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	Montreuil-Bellay	(départ)	6 55	9 48	11 31	4 4	7 4	8 38	10 13	
6	45	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains		6 23	9 9	11 7	1 24	3 19	4 49	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg		7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 26	
8	56	matin	omnibus-mixte.	Montreuil-Bellay	(arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur	(arrivée)	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31	
1	25	soir													7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40	
3	32		express.																			
7	15		omnibus.																			
10	36		(s'arrête à Angers)																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.									
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur	(départ)	10 52	1 15	Niort	(départ)	5 26	12 48	Montreuil	(départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers	(départ)	6	12 55	6 55	
8	21		omnibus.	Montreuil-Bellay		11 30	2 15	Parthenay		6 38	2 6	Loudun		8 3	2 57	9 46	Neuville		6 36	1 29	7 33	
9	37		express.	Thouars		12 35	3 19	Airvault		7 10	3 38	Arçay		8 29	3 11	10	Mirebeau		7 3	1 53	8 1	
12	48		soir, omnibus-mixte.	Airvault		1 20	3 49	Thouars		9	3 27	Mirebeau		9 17	3 59	10 52	Arçay		7 56	2 40	8 53	
4	44			Parthenay		2 3	4 18	Montreuil-Bellay		9 29	3 53	Neuville		9 45	4 25	11 18	Loudun		8 38	3 6	9 24	
10	24		express-poste.	Niort	(arrivée)	3 17	5 16	Saumur	(arrivée)	10 24	4 34	Poitiers	(arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay	(arrivée)	9 24	3 45	10 3	

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 26 août 1883, à midi, en ladite étude,

1° UNE GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue de la Tonnelles, n° 23,
Composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, comprenant: vaste magasin, salons, appartements, cuisine, boutique et arrière-boutique, grenier;
Cour, cellier, pompe.
Le tout loué 1,500 francs par an, pour 17 années.

2° UN BATIMENT
Situé à Saumur, rue de la Montée-du-Fort, entre les n° 6 et 8,
Comprenant un magasin avec grenier.

3° UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
DE CAMPAGNE,
Située à une demi-heure de Saumur, au lieu dit le Plongeon, commune de Varennes-sous-Montsoreau,
Composée de deux corps de bâtiments, cour, jardin, vigne et verger, le tout d'une contenance de 60 ares 50 centiares.
On peut traiter avant l'adjudication.
S'adresser à M. PROUST, expert à Saumur, rue Dacier, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (513)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

1° UNE MAISON
Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 56, et rue de l' Arsenal,
Composée de trois corps de bâtiments, comprenant: boutiques, arrière-boutiques, vaste atelier, chambres, greniers, cellier et buanderie; cour, puits et pompe;

2° UN FONDS DE COMMERCE
D'AUBERGISTE
Exploité dans cette maison, avec le matériel et les marchandises en dépendant.
S'adresser audit M^e MÉHOUS, notaire. (514)

A CÉDER
GREFFE DE SIMPLE POLICE des trois cantons de Saumur.
S'adresser au titulaire.

Etude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques,
Pour cause de cessation de commerce,
Le jeudi 9 août 1883, et jours suivants, à 1 heure après midi,
A Saumur, au domicile de M. MARAIS, tapissier, rue d'Orléans,

DES MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS
Ci-après désignés, savoir:

1° MEUBLES
Une chambre à coucher luya et palissandre, une autre chambre en chêne sculpté, une chambre Louis XVI blanc et bleu, trois lits, ébénisterie, buffets de salle à manger, table à rallonges, tables de salon, commode, toilette, tables à ouvrage, guéridons garnis et vernis, tables de nuit, toilette anglaise, fauteuils Voltaire et fauteuils crapaud, chaises, meuble de salon Louis XV en bois noir, meubles bois recouvert, séchoirs bambou, colonne en pluche, glaces et jardinières de fantaisie;

2° Tissus et Passementerie
Rideaux portières, coutils fil et coton satiné de couleur, tapis de table, carpettes, descentes de lit, tapis de salon, étamines pour vitrages, rideaux brodés, dessus d'écrans, franges, cordons de tirage, embrasses à glands, embrasses mousseline brodée, têtes de fauteuils;

3° Objets mobiliers
Lits de fer, matelas, stores, sangles, vitrine en chêne, rayons, comptoir, caisse, appareils à gaz, lustres et suspensions, échelles, établis, commodes antiques, divers ustensiles de ménage, et une quantité d'autres bons objets.
Cette vente a été autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 30 juillet 1883.
On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, (516) CH. MILLION.

A VENDRE une AMÉRICAINE en bon état. S'adresser à l'hôtel de la Poste, à Saumur. Prix: 450 fr. (481)

A LOUER pour la saison des Bains, jolie maison meublée, avec 6 appartements, cours, jardin. — Très-beau point de vue donnant sur le port.
S'adresser à M. NAU, capitaine à Noirmoutier (Vendée). (501)

A LOUER
PRÉSENTMENT
JOLI APPARTEMENT
Fraîchement restauré,
Rue de la Visitation, n° 105.
BELLE VUE sur la Loire.

CHANGEMENT DE DOMICILE
M^{lle} FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.
Rue de la Tonnelles, 21, maison Dédé. (441)

VINS DE BORDEAUX. On demande des agents sérieux visitant la clientèle bourgeoise. Conditions exceptionnelles. — S'adresser à M. P. LAGRANGE, 41, route de Bayonne, à Bordeaux (Gironde). (510)

A LA VILLE DE PARIS
Place Saint-Pierre.
On demande:
1° Une DEMOISELLE pour le rayon de mercerie;
2° Un JEUNE HOMME désirant apprendre le commerce.
COMPTABLE sérieux demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une cuisinière de 30 à 40 ans, sachant faire un bon ordinaire.
Excellentes références exigées.
S'adresser au bureau du journal.

LE PULICIDE
DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Pucelles, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.
Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UY, rue de la Tonnelles, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

CABINET D'AFFAIRES
CIVILES ET COMMERCIALES
64, rue de Bordeaux, SAUMUR.

Gérances — Expertises — Règlements de comptes — Vérifications d'écritures — Représentation — Consultations, etc., etc.

TH. BUREAU
Ancien manufacturier, ex-membre de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, ex-président du conseil des Prud'hommes à Cholet.

GRANDS MAGASINS
DE
l'Épicerie Moderne
Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY
SAUMUR.

MACHINES A COUDRE
De tous systèmes.

BOULITTE
ARMURIER
SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXGELSIOB
Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.
Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.
C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.
La maison se charge de toutes les réparations.

AUX ASTHMATIQUES Toux, Catarrhe, Oppression, Bronchite, Asthme.
guérison sûre, rapide, par Traitement Aubré, médecin-pharmacien. — Pas coûteux, prescrit depuis 20 ans par célébrités médicales de tous pays, milliers de cures même de vieillards de 90 ans. — Preuves et renseignements gratuits. Adresser lettres à GUILLEMAIN-AUBRÉE, Ferté-Vidame (Eure-et-Loir).

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.